

CAP Guitare



guitare d'élève réalisé par Antoine Furic



guitare d'élève réalisé par Nicolas Morillons



guitare d'élève réalisé par Romain Vernot

Le.la titulaire du CAP Assistant.e Technique en Instrument de Musique (ATIM) option guitare est un.e professionnel.le capable d'assurer les opérations de première maintenance ou réparation.

Il.elle est capable d'établir un diagnostic sur l'état de l'instrument, d'apporter les éléments nécessaires à l'élaboration du devis et de prévoir l'approvisionnement éventuel. Il.elle transmet les informations techniques et les observations relatives à l'instrument au facteur.trice ou au fabricant.e.

Il.elle peut participer à l'accueil de la clientèle, l'informer et la conseiller, notamment sur le bon usage et la maintenance de l'instrument.

Les atouts

- Une équipe de formation permanente
- Intervention de musicien.ne.s, d'intervenant.e.s spécialisé.e.s et de luthier.e.s professionnel.le.s
- 3 ateliers avec outillage, machines et cabine à vernis
- Les élèves profitent de l'expertise du laboratoire d'acoustique
- 200 guitares de tous types à disposition des apprenant.e.s

Diplôme



CAP Assistant.e Technique en Instruments de Musique (ATIM) option guitare

Le contenu pratique

- Utilisation des outils à bois manuels et électroportatifs
- Réglage de tous types de guitares
- Fabrication de sillets
- Câblage
- Fretage / planification de frettes
- Réparation fracture de tête et recollage de chevalet
- Retouche de vernis
- Assemblage d'une guitare électrique

Le contenu théorique

- Principes de fabrication, anatomie et fonctionnement des guitares
- Organologie (évolution de l'instrument)
- Histoire de la musique et culture musicale
- Acoustique
- dessin sur planche
- Gestion
- Relation client
- Anglais

Durée

- En alternance : 2 ans dont 26 semaines à l'ITEMM
- En formation initiale : 1 an dont 24 semaines à l'ITEMM et 12 semaines de stage en entreprise



Tarifs de la formation

en initiale : **8 745€*** + achat mallette outillage

en alternance : **Gratuit** + achat mallette outillage

*possibilité de prise en charge (OPCO, Transitions pro, etc.)

Quelques chiffres

- Réussite aux examens* : 89%
- Satisfaction à l'issue de la formation 2019-2020 : 100%
- Insertion professionnelle à 6 mois* : 23% alternance / 46% initiale
- Poursuite d'études à 6 mois* : 64% alternance / 25% initiale

*Moyenne des 10 dernières années

Suites de parcours et débouchés

- **Suites de parcours** : BMA Technicien.ne en facture instrumentale option guitare, Bac Pro Commerce, Formation professionnelle continue
- **Débouchés** : travail en atelier, dans une structure commerciale

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Pour toute demande particulière en lien avec des difficultés d'apprentissage (problématique dys, besoin d'aménagement, problématique santé, RQTH, ...), contactez notre référente handicap Sophie Besnier : sophie.besnier@itemm.fr



Contact

ITEMM, 71 avenue Olivier Messiaen, 72000 Le Mans
 +33(0)2 43 39 39 00 (standard),
renseignements@itemm.fr
www.itemm.fr



Modalités d'accès rentrée 2021

- **Alternance** : accompagnement via la cellule apprentissage / alternance, analyse pédagogique du dossier, contrat d'apprentissage / de professionnalisation avec une entreprise
- **Initiale** : dossier de candidature (sur le site itemm.fr), avis de la commission pédagogique sur dossier, entretien et tests
- Inscriptions à partir du 16 décembre 2020

Prérequis

Prérequis : projet professionnel en lien avec la facture musicale. Pratique instrumentale et connaissances musicales nécessaires

- **Alternance** :
 Niveau scolaire : niveau 3ème
 Âge :
 - Apprentissage : jusqu'à 29 ans révolus. Sans limite d'âge pour un.e candidat.e reconnu.e comme travailleur.euse handicapé.e (RQTH) ou ayant un projet professionnel de création ou de reprise d'entreprise
 - Contrat de professionnalisation : jusqu'à 25 ans ou plus de 26 ans pour les demandeurs d'emploi
- **Formation initiale** :
 Niveau scolaire : Niveau lycée. Le Bac et un diplôme supérieur sont des plus (dispense de certaines matières générales).
 Qualités requises : patience, minutie, écoute, ouverture d'esprit, bon contact clientèle, motivation, persévérance, organisation, habileté manuelle

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

- Séances de formation en salle de cours et en atelier avec plateau technique (un espace bien outillé et dédié à la pratique)
- Modalités d'évaluation : contrôle continu, auto-évaluation, examen blanc et examen final
- Nous limitons volontairement les promotions à 12 apprenant.e.s pour garantir le déploiement d'une pédagogie de proximité

Pour toute demande particulière ou passerelle*, nous contacter

(renseignements@itemm.fr)

* dispense de certaines matières etc.